

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 12 janvier 2025

UN PREMIER PAS POUR LE MINISTRE UN PAS ENCOURAGEANT POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

C'est à l'occasion de l'installation du comité de suivi de la voie professionnelle, ce jeudi 8 janvier 2026, que le ministre de l'Education nationale, E. Geffray, a programmé son annonce d'abroger la désastreuse imposition du « parcours en Y » en fin d'année de terminale bac pro, à partir de l'année scolaire 2026-2027.

Fin du parcours en Y dès la rentrée 2026

L'urgence de cette annonce, martelée par le **SNETAA-FO**, devrait officiellement intervenir dès ce mois de février si les organisations syndicales ne traînent pas les pieds. Ce ne sera pas le cas du SNETAA qui porte depuis 3 ans cette exigence !

Il devra s'en suivre une **révision de la voie professionnelle dans son ensemble** sur la base d'un « diagnostic structuré » pour 2027/2028. Une chronique de la mort annoncée de la réforme Grandjean enfin entérinée par l'institution !

Retenant une expression de **Pascal Vivier, secrétaire général du SNETAA-FO**, devenu un adage du **SNETAA**, le ministre de l'Éducation nationale reconnaît le besoin impérieux de « **plus et mieux d'école** » pour nos élèves dans le cadre d'un enseignement professionnel sous statut scolaire en lycée professionnel.

Le **SNETAA-FO**, avec sa fédération la FNEC-FP-FO, maintient son exigence d'abrogation de la réforme Grandjean. Le SNETAA est « moteur de l'action » depuis 3 ans pour faire aboutir nos revendications en faveur de l'avenir de nos élèves et des conditions de travail des PLP. C'est ainsi qu'on avance : refus de soutien d'une quelconque manière la réforme Grandjean à participer à des GT ou comité de réforme qui n'avaient pour but que d'alimenter des mesures stupides qui éreintent les professeurs et sans plus-value pour les élèves.

Le SNETAA, à force de persuasion et de cohérence, a obtenu cette garantie de la part du ministre.

Dès ce mardi, le SNETAA sera en bilatérale avec le ministère pour porter nos revendications :

- travail de fond sur l'orientation des élèves de collège ;
- comment remettre à niveau des élèves dès l'entrée en seconde CAP et bac pro et avec quels moyens ?
- appellation des diplômes (mettre fin aux acronymes) et leur re- professionnalisation ;
- place des PFMP vs heures de cours ;
- place des 3e prépa métiers et des CAP en enseignement professionnel ;
- filière professionnelle du CAP, bac pro aux STS et licence pro ;

Nous avons du pain sur la planche, pour changer notre avenir, ensemble, nous poursuivons ce combat : le meilleur reste à venir !